

[Fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées](#) [1]

Instruction n° DGEFP/SDPAE/METH/2019/217 du 2 octobre 2019 complétant l'instruction n° DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019 relative au nouveau cadre de référence des entreprises adaptées issu de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 : agrément, conventionnement, accompagnement, financement, expérimentations

Circulaires.legifrance.gouv.fr - du 2 octobre 2019

Cette instruction précise les modalités opérationnelles du fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées.

[Consulter l'instruction \(Circulaires.legifrance.gouv.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/fonds-d%E2%80%99accompagnement-%C3%A0-la-transformation-des-entreprises-adapt%C3%A9es>

[2] http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/10/cir_44873.pdf